



CC de Noblat (Siren : 248719361)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Léonard-de-Noblat
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/06/2004
Date d'effet	11/06/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain DARBON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	BÂT INTERCO
Numéro et libellé dans la voie	ZA DE SOUMAGNE
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87400 SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT
Téléphone	05 87 22 99 00
Fax	05 55 56 98 01
Courriel	ccnoblat@yahoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 275
-----------------------------	--------

Densité moyenne	37,95
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Champnétery (218703502)	555
87	Eybouleuf (218706208)	434
87	La Geneytouse (218707008)	923
87	Le Châtenet-en-Dognon (218704203)	409
87	Moissannes (218709905)	417
87	Royères (218712909)	872
87	Saint-Bonnet-Briance (218713808)	591
87	Saint-Denis-des-Murs (218714202)	540
87	Saint-Léonard-de-Noblat (218716108)	4 750
87	Saint-Martin-Terressus (218716702)	572
87	Saint-Paul (218717403)	1 264
87	Sauviat-sur-Vige (218719003)	948

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>adhère au PETR Monts et Barrages</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>participation financière à l'association cantonale d'action en faveur des personnes âgées du canton de St Léonard de Noblat</i>
- Action sociale
<i>études, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements d'intérêt communautaire concernant l'accueil des enfants de 0 à 4 ans : structures multi-accueil, RAM, et lieux d'accueil enfants-parents accueil de loisirs sans hébergement extrascolaires (mercredi après midi et vacances scolaires)</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que toutes les zones relevant de la compétence du groupement
<i>à l'initiative ou en partenariat avec les communes membres et sous réserve du soutien financier des communes membres inscrites ci-dessous : Commune de St Léonard de Noblat : Le Theil et Soumagne Commune de La Geneytouse : La Forêt des Allois - création, entretien et gestion de toutes les zones nouvelles d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale sur le territoire communautaire</i>

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
études, construction, aménagement, entretien et gestion d'une piscine sur le chef lieu du canton de Saint-Léonard-de-Noblat

- Activités culturelles ou socioculturelles

mise en réseau des bibliothèques municipales étude, construction, aménagement, entretien et fonctionnement de l'école de musique de Saint-Paul Soutien financier à des associations qui organisent des manifestations culturelles et : ou sportive mettant en avant les actions et : ou réalisations de la cc de Noblat Réalisation de toute action de promotion et de communication de la cc

- Activités sportives

prise en charge de l'apprentissage scolaire de la natation des écoliers scolarisés dans les écoles du territoire de Noblat : transports des élèves et apprentissage scolaire de la natation

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- établissement d'un plan de zonage de la voirie définie d'intérêt communautaire hors zones d'activité économique et zones d'aménagement concerté. - études, aménagement, et entretien de la voirie inscrite sur le plan de zonage - études, création, aménagement et entretien de toute la voirie des zones d'activité existantes et nouvelles d'intérêt communautaire ainsi que celles des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire - le déneigement, le nettoyage, l'éclairage public ainsi que la création, l'aménagement et l'entretien des réseaux aériens et souterrains de la voirie inscrite dans le plan de zonage restent de la compétence des communes - le déneigement et le nettoyage de la voirie des zones d'activités économiques existantes et nouvelles d'intérêt communautaire et des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire restent de la compétence des communes. restent de la compétence des communes Le plan de zonage de la voirie d'intérêt communautaire est annexé aux présents statuts

- Signalisation

La mise en place et l'entretien de la signalisation directionnelle sur l'ensemble des voies définies d'intérêt communautaire est de la compétence des l'intercommunalité. Les autres types de signalisation dont la signalisation de police sur les voies définies d'intérêt communautaire, restent de la compétence des communes

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Aménagement, entretien et fonctionnement d'un office de tourisme intercommunal

Logement et habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

adhésion au syndicat mixte du Pays de Monts et Barrages pour les compétences et les missions définies par les statuts du syndicat. Approbation suivi et révision de la Charte de Pays

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Le conseil communautaire a demandé son adhésion à DORSAL

- NTIC (Internet, câble...)

Le conseil communautaire a demandé son adhésion à DORSAL

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

- prise en charge de l'apprentissage scolaire de la natation des écoliers scolarisés dans les écoles du territoire de Noblat (transport et apprentissage) - participation financière au relais info services - soutien financier à des associations qui organisent des manifestations culturelles et/ ou sportives mettant en avant les actions et/ou réalisations de la CC de Noblat - informatisation du cadastre des communes - études, création, aménagement et entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR - contribution au budget du SDIS de la Haute-Vienne à la place des communes

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS MONTS ET BARRAGES (200049278)		23 658
87	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de LIMOGES (258728526)	SM fermé	269 405
87	Syndicat mixte Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (258700251)	SM ouvert	133 962
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	384 522

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)